



## Un avocat peut-il demander à la carpa de lui faire un chèque sans

Par **raposa**, le **09/09/2016** à **16:40**

bonjour,

il n'y a pas eu d'accord préalable avec M. J.B. (avocat) disant que si je gagnais aux prud'hommes M. J. B. toucherait un pourcentage.

D'ailleurs j'ai du demander à la partie adverse le règlement en expliquant ma situation catastrophique dans laquelle je me trouve. le paiement a été effectué avec 3 mois de retard mais je ne touche pas un centime de plus.

Aujourd'hui, je me trouve devant le fait accompli, c'est moi qui ai bataillé pour avoir les indemnités.

Est-légal ?

Il n'y a aucun accord avec M. J.B.(avocat)

merci